



**Rapport annuel
de la FSHEQ**

**Du 1^{er} avril 2023
au 31 mars 2024**

2023-2024



fsheq

Fédération des
sociétés d'horticulture
et d'écologie du Québec





Le contenu de ce rapport annuel d'activités a été approuvé par les membres du conseil d'administration de la FSHEQ lors de sa séance du 20 septembre 2024.

Collaboration : Lucie Bégin, Annie Houle et Réjean Paradis.

Ce rapport annuel est disponible en format PDF sur le site Web de la FSHEQ : fsheq.com.

SOMMAIRE

MESSAGE DU PRÉSIDENT	4
À PROPOS de la FSHEQ.....	5
Mission	6
Engagements et moyens d'action.....	6
Gouvernance.....	6
Conseil d'administration	7
Adhésions	7
Équipe	9
Vie associative.....	9
Partenariats.....	11
PRIORITÉS ET DOSSIERS de la FSHEQ en 2023-2024	12
La politique sur l'intégrité de la FSHEQ.....	12
Le recrutement, défi des sociétés	14
Site Internet.....	15
Les Journées québécoises de l'horticulture et le Forum sur l'agriculture urbaine	16
Programmes de la FSHEQ.....	17
ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS EN 2023-2024.....	19
Représentation	19
Services	21
Communications.....	22
Reconnaissance des membres	25
PERSPECTIVES.....	27



MESSAGE DU PRÉSIDENT

La Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec et ses membres ont été très actifs dans leurs activités au cours de la dernière année. En effet, la Fédération a pu renouer en présentiel et virtuel avec la Journée de la Fédération samedi le 26 août 2023 à Trois-Rivières. Les membres étaient heureux de se rencontrer et de pouvoir partager à nouveau leurs nouvelles façons de faire et leurs expériences.

Lors de la Journée, la relève des membres au sein des conseils d'administration et le recrutement de nouveaux membres ont fait l'objet de discussions animées. L'adaptation à la nouvelle réalité semble difficile pour certains de nos membres mais le travail acharné des conseils d'administration assure leur survie. Il n'existe pas de solution miracle à la relève, c'est le travail et la persévérance qui donne des résultats.

Chacune de nos sociétés doit y faire face avec son expertise et son vécu. La Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec est là pour les appuyer et leur offrir des outils appropriés. C'est ce que nous avons fait durant la dernière année.

Le texte de la **loi 25**, sur la protection des renseignements personnels est rédigé. Elle est présentement à la phase finale de l'étude et sera mise en application en 2024-2025.

L'entente avec le ministère de l'Éducation demande la mise en place d'une politique sur l'intégrité. Le conseil d'administration a rempli son mandat et la nouvelle politique est en place. La politique de gouvernance est en révision afin de respecter les exigences de notre principal bailleur de fonds.

La FSHEQ a présenté à nouveau cette année les Journées québécoises de l'Horticulture du 18 au 28 mai 2023 et le Forum sur l'agriculture urbaine le 26 mai. Grâce au travail de ses sociétés membres, les affiches des Journées de l'horticulture ont pu être distribuées partout à travers le Québec. Quant à lui, le Forum sur l'agriculture urbaine a été présenté de façon virtuelle.

Le nouveau site internet remplit bien ses promesses et permet à la Fédération de mieux présenter ses outils et ses programmes. La page des sociétés sur le site leur permet de mettre à jour leurs informations de renouveler en ligne leurs adhésions et les assurances.

Nous vous invitons à parcourir ce rapport complet d'activités 2023-2024 qui illustre parfaitement l'ampleur du travail accompli. Personnel administratif, membres du conseil d'administration et de divers comités composés d'administrateurs bénévoles, tous ont travaillé généreusement à la défense de vos intérêts et à l'avancement de l'horticulture et de l'écologie dans toutes les régions du Québec comme loisir actif et de santé.

Le personnel administratif et le conseil d'administration remercient le ministère de l'Éducation pour son appui financier ainsi que nos donateurs, nos commanditaires, nos conférenciers et nos membres associés.



Le président,

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Réjean Paradis'.

Réjean Paradis



À PROPOS de la FSHEQ

Mission

En tant qu'organisme national de loisir, la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec a pour mission de développer la pratique active de l'horticulture comme loisir et d'assumer un leadership dans ce domaine.

Fondée en 1978 et présente dans toutes les régions du Québec, la Fédération regroupe 149 membres réguliers (128 sociétés d'horticultures, 7 comités d'embellissement et 14 jardins communautaires), 44 conférenciers et 28 membres jardins affiliés qui œuvrent à des fins non lucratives dans les secteurs de l'horticulture, de l'écologie et de l'environnement.

Elle fait la promotion de l'horticulture et de ses bienfaits tant au niveau social, économique et culturel. Elle encourage des pratiques écologiques responsables pour la protection de l'environnement et l'embellissement du milieu de vie.

Engagements et moyens d'action

- Le développement de la pratique active du loisir par l'horticulture auprès d'une clientèle de tous âges.
- La représentation des intérêts de ses membres ou de leurs activités auprès des instances pertinentes au plan local, régional, national et international.
- L'information, la diffusion et la promotion de son expertise auprès de ses membres et du grand public en général.
- Des conseils pour la mise sur pied et la gestion d'une société d'horticulture ou d'un comité d'embellissement.
- L'organisation de programmes et de concours.
- Des formations en agriculture urbaine et dans d'autres secteurs comme des stages de formation de juge au niveau des concours locaux d'embellissement des municipalités ou autres.
- L'accréditation des emblèmes floraux des municipalités.

Gouvernance

La Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec accorde une grande importance à sa gouvernance. Enregistré comme organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la *Loi des compagnies du Québec*, elle est dirigée par un conseil d'administration de neuf personnes élues par les membres lors de l'assemblée générale annuelle. Des règlements de fonctionnement sont en vigueur ainsi que de nombreuses politiques.

Pour s'assurer d'une présence régionale forte, les assemblées générales de ses membres sont organisées en alternance dans les différentes régions du Québec. En 2023 l'assemblée générale a eu lieu le 26 août à Trois-Rivières.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration de la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec est formé présentement de cinq des neuf membres à compléter élus à l'assemblée générale annuelle de l'organisation. Ils représentent toutes les régions administratives du Québec. Les cinq membres du conseil d'administration ci-dessous ont été élus ou ont renouvelés leur mandat lors de l'assemblée générale annuelle de la FSHEQ du 26 août 2023 à Trois-Rivières :

Réjean Paradis
Président

Nicole Caron
Première vice-présidente
Régions représentées :
Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, Estrie,
Mauricie.

Yves Lambert
Deuxième vice-président
Régions représentées : Abitibi-Témiscamingue,
Lanaudière, Laurentides, Laval, Montréal, Outaouais.

Annie Houle
Secrétaire-trésorière
Régions représentées : Centre-du-Québec,
Montérégie, Montréal.

Louis Lévesque
Administrateur
Régions représentées
Côte-Nord, Nord-du-Québec, Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Rencontres régionales

En plus d'assumer leur tâche d'administrateurs, les membres du conseil d'administration sont responsables d'un certain nombre de régions. Tous président les différents programmes et les concours de la Fédération.

Le conseil d'administration a tenu quatorze séances au cours de l'année financière 2023-2024. Les différents comités ont tenu de nombreuses réunions. Le conseil a aussi procédé à des prises de décision par voie de courriels, de visioconférences ou de conférences téléphoniques.

En comptant les réunions, les comités et les programmes, ce sont plus de 1250 heures de bénévolat que les membres du conseil d'administration ont consacré aux affaires de la Fédération.

Engagement des membres du conseil d'administration de la FSHEQ

Nombre de rencontres du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.

Séances du conseil d'administration	14
Réunions de comités de gestion	8
Réunions des comités responsables des programmes et concours	3
Journée de la Fédération	1
Rencontres régionales, formations, représentations (instances et ministérielles)	5
Activités diverses	4
Total	35



Adhésions

En mars 2024, la FSHEQ comptait 149 membres représentant des organisations de toutes les régions du Québec. La majorité des membres de la FSHEQ, soit 85,9 %, sont des sociétés d'horticulture et d'écologie. Les comités d'embellissement de municipalités et les jardins communautaires composent 14,1 % du membership de la FSHEQ. La grande majorité des sociétés membres se consacrent à la pratique générale de l'horticulture tandis que les autres s'intéressent à un végétal particulier ou une pratique spécifique.

Répartition des organisations membres de la FSHEQ en 2023-2024 selon les catégories de membres

Données répertoriées le 9 mars 2023 provenant du gestionnaire des membres du site Web de la FSHEQ.

Sociétés d'horticulture	128	85,9 %
Comités d'embellissement	7	4,7 %
Jardins communautaires	14	9,4 %
Total	149	100 %



Les données du tableau suivant illustrent l'étendue territoriale des organisations membres de la FSHEQ et démontrent sa présence dans toutes les régions du Québec. Plus du tiers des organisations membres de la FSHEQ sont situées dans la région métropolitaine de Montréal (Montréal, Laval et Montérégie).

Répartition des organisations membres de la FSHEQ en 2023-2024 selon les régions

Données répertoriées le 31 mars 2024 provenant du gestionnaire des membres du site Web de la FSHEQ.

Montréal	26	17,45 %
Montérégie	24	16,11 %
Capitale-Nationale	15	10,07 %
Lanaudière	14	8,10 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	13	9,39 %
Chaudière	12	8,05 %
Estrie	12	8,05 %
Laurentides	10	6,71 %
Bas-Saint-Laurent	6	4,03 %
Centre-du-Québec	5	3,36 %
Côte-Nord	4	2,69 %
Abitibi-Témiscamingue	1	0,67 %
Mauricie	3	0,67 %
Laval	1	0,67 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1	0,67 %
Outaouais	1	0,67 %
Nord-du-Québec	1	0,67 %
Total	149	100 %

Équipe

La FSHEQ compte présentement sur les services d'une personne à temps plein qui soutient la direction générale et les membres du conseil d'administration dans la préparation des différents dossiers.

Notre adjointe-administrative : Mme Lucie Bégin assure la permanence des bureaux de la Fédération situés dans la nouvelle Maison du Loisir et du sport à Montréal.

La permanence est ouverte toute l'année du lundi au vendredi et offre 37,5 heures de service par semaine. Une présence au bureau est assurée au moins 2 fois par semaine.

Vie associative

Congrès : Journée de la Fédération

La Journée de la Fédération s'est déroulée le 26 août 2023 à Trois-Rivières en présentiel et en virtuel. Cette journée a été l'occasion pour la FSHEQ de tenir sa 46^e assemblée générale annuelle qui a réuni 55 participants tant en personne que sur Zoom, représentant 23 organismes membres en règle. Lors de celle-ci, le conseil d'administration a présenté ses activités, son rapport annuel d'activités et a procédé à l'élection de ses administrateurs.

Les responsables des programmes Horti-Jeunes, Horti-Aînés et Écologie et environnement ont présenté le bilan des projets acceptés et du financement qui a été accordé. Les noms des récipiendaires des trois Prix décernés par la FSHEQ ont été dévoilés ainsi que les noms des lauréats des trois concours de la FSHEQ.

Les rencontres régionales

Les rencontres régionales jouent également un grand rôle dans la vie associative de la Fédération. En effet, elles permettent le réseautage au sein d'une même région et la mise en commun de ressources. Organisées par un membre du conseil d'administration, elles sont un véhicule d'information important. Les questions qui y sont soulevées sont ramenées au conseil d'administration de la FSHEQ et servent de base pour bonifier l'offre de service.

Communication avec les membres

La FSHEQ communique régulièrement avec ses membres par téléphone, par courriel, par infolettre ainsi que par le biais de son site Web et sa page Facebook. Une mise à jour rigoureuse de nos publications se fait systématiquement sur notre site web. Cette communication dynamique enrichit la vie associative de la Fédération.

Données générales relatives aux publications de la FSHEQ

Du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.

Actualités site Web	3
Infolettres	10
Vidéos	1
Des jardins à visiter	1
Rapport d'activités	1
Total	16



UN NOUVEL EMBLÈME FLORAL POUR LA FÉDÉRATION

Lors de la 46^e AGA de la FSHEQ en 2023, la FSHEQ a présenté sa nouvelle fleur emblématique : l'Aster novae-angliae SP, une vivace d'automne de la famille des Astéracées.

L'aster de la Nouvelle-Angleterre *symphyotrichum novae-angliae* est le plus coloré et le plus florifère de tous les asters d'Amérique du Nord / Aucun prétraitement requis. Semer à l'endroit désiré dès que la température est propice.

Vivace indigène du Québec, cette plante à floraison tardive attire les papillons et constitue une précieuse source de nourriture de fin de saison pour plusieurs insectes.

L'aster de Nouvelle-Angleterre est d'ailleurs l'aster qui présente la floraison la plus abondante de tous les asters d'Amérique du Nord et produisant une quantité impressionnante de magnifiques fleurs mauves violacées au cœur jaune.

*<< Cet aster, **Symphyotrichum novae-angliae**, est notre plus belle espèce, et la culture l'a encore amélioré. Les capitules se ferment après le coucher du soleil; quand on les écrase entre les doigts, ils répandent une odeur sui generis, rappelant le camphre et la térébenthine. >>*

**Frère Marie Victorin,
Flore Laurentienne**

Partenariats

La FSHEQ compte sur le soutien de plusieurs partenaires dans la réalisation de sa mission. Leurs logos apparaissent au bas de toutes les pages du site Web de la FSHEQ.

La Fédération bénéficie du soutien financier du ministère de l'Éducation grâce au Programme d'assistance financière aux organismes nationaux de loisir. Elle est en contact avec la Direction du sport, du loisir et de l'activité physique pour ses opérations courantes.

La FSHEQ remercie cette direction de ses conseils et de son aide au cours de la dernière année.

Partenaires privilégiés

- Regroupement Loisir et Sport du Québec
- Conseil québécois du loisir
- Fondation René-Paquet pour l'horticulture et l'écologie
- Corporation des Fleurons du Québec

Partenaires associés

- Fafard
- Acti-sol
- Les Artisans du paysage
- Jardins Michel Corbeil
- Norseco – W. H. Perron
- Les Éditions Serge Fortier

Réseau d'action bénévole du Québec

La FSHEQ reconnaît l'importance, la valeur du bénévolat et l'engagement de celles et ceux qui œuvrent au sein de son organisation. Elle affiche avec fierté son soutien de l'action bénévole au Québec



PRIORITÉS ET DOSSIERS de la FSHEQ

en 2023-2024

La politique sur l'intégrité de la FSHEQ

La Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec s'est dotée d'une politique sur l'intégrité à la demande du gouvernement du Québec.

Dans le cadre de sa mission, la FSHEQ a la responsabilité de protéger ses membres en leur offrant un environnement sécuritaire, juste et dans lequel on peut avoir confiance, et ce, pour tous les niveaux et à tous les paliers, qu'ils soient locaux, régionaux, provinciaux, nationaux ou internationaux.

Ainsi, la FSHEQ n'entend tolérer aucune forme d'abus, de harcèlement, de négligence ou de violence, physique, psychologique ou sexuelle, et ce, dans tous les programmes et activités dispensés par lui-même et par ses membres (honoraires, les membres réguliers, les membres collaborateurs, bénévoles) conformément à la réglementation qu'elle édicte, lesquels programmes et activités sont considérés comme étant « sanctionnés ».

La Fédération reconnaît l'importance de prendre les moyens raisonnables afin de prévenir et d'intervenir pour faire cesser toute forme d'abus, de harcèlement, de négligence ou de violence lorsqu'une telle pratique est portée à sa connaissance et c'est dans ce contexte qu'elle a adopté cette politique, de même qu'un Code de conduite énonçant les principaux devoirs associés à l'exercice du loisir (ou des activités) qu'il régit, lequel Code faisant partie intégrante de la Politique. La Politique et le Code de conduite lient expressément les membres de la FSHEQ.

La politique en matière de protection de l'intégrité se veut un outil de régie interne auquel toutes les personnes énumérées à la section C sont soumises, et qui vise à régler les comportements des dites personnes, afin que ces comportements soient en tout temps conformes à notre mission.

La politique ne remplace et/ou ne se substitue aucunement à toute loi, règlement ou autre disposition pouvant recevoir application.

Objectifs

Les dispositions de la Politique mise en place par la FSHEQ ont pour objet :

- a) de sensibiliser toutes les personnes impliquées de près ou de loin dans le milieu au fait que toute forme d'abus, de harcèlement, de négligence ou de violence n'est pas tolérée;
- b) de prendre les moyens raisonnables pour offrir un milieu sain, exempt d'abus, de harcèlement, de négligence ou de violence;
- c) d'instaurer des mesures qui favorisent le respect de la dignité et de l'intégrité psychologique, physique et sexuelle des personnes évoluant dans le milieu;
- d) de favoriser la dénonciation de comportements, de paroles, d'actes ou de gestes d'abus, de harcèlement, de négligence ou de violence dès leur apparition;
- e) de mettre en place une procédure efficace en matière de protection de l'intégrité, donnant accès à un processus formel de traitement des plaintes d'abus, de harcèlement, de négligence ou de violence par un Comité de protection de l'intégrité et au préalable, si les parties le désirent et y consentent à une démarche informelle de résolution de conflit telle la médiation;

- f) de prendre les mesures administratives ou disciplinaires nécessaires afin de faire cesser l’abus, le harcèlement, la négligence ou la violence portée à sa connaissance;
- g) d’identifier des ressources qu’une personne peut joindre au besoin lorsqu’elle est impliquée (qu’elle soit victime ou témoin) dans une situation d’abus, de harcèlement, de négligence ou de violence dans le milieu (fédéré);
- h) d’approuver le mandat de l’Officier des plaintes indépendant pour traiter de toute plainte d’abus, de harcèlement, de négligence ou de violence.



Le recrutement, toujours un défi

Plusieurs sociétés sont préoccupées par la relève. C'est à cela que sert les rencontres régionales : partager l'information mais surtout les préoccupations des sociétés.

Pour répondre à ce besoin, la direction générale s'est penchée sur la question et a entrepris une réflexion en vue d'offrir aux membres des solutions.

Cette réflexion amènera plus tard à des constats et à des actions.

Une chose est certaine, il n'existe pas de solution miracle à la relève ou au recrutement mais ce sont un ensemble de mesures qui doivent être prises pour atteindre un résultat : l'avenir des conseils d'administration.

C'est quoi recruter et pourquoi? Beaucoup de sociétés sont d'abord préoccupées par la relève des membres des conseils d'administration. Pour d'autres, c'est le recrutement de membres réguliers. Ces deux préoccupations nécessitent des réflexions et des actions différentes.

Recruter, c'est trouver la bonne personne pour le bon poste au bon moment. Toutefois, dans le cas d'un conseil d'administration, recruter devient un exercice bidirectionnel car le bénévole doit répondre aux besoins de l'organisation et l'organisation doit répondre aux besoins du bénévole.

Avant de recruter, le conseil d'administration a des devoirs à faire et des questions à se poser.

- Pourquoi est-il si difficile de recruter des membres au conseil?
- Pourquoi est-il si difficile de recruter de nouveaux membres?
- Est-ce que les activités de la société répondent toujours aux besoins des membres?
- Est-ce que la société a fait un sondage auprès de ses membres pour connaître leurs besoins et leurs attentes?

Le plus souvent, le recrutement au conseil vise à pourvoir un poste pour répondre à des demandes de service ou pour remplir votre mission auprès de vos membres. Mais vous pourriez également recruter pour faire évoluer votre organisme.

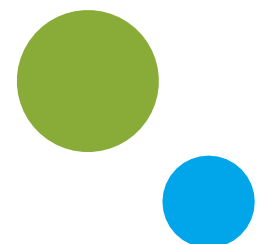
Par exemple, pour :

- favoriser la répartition du travail entre les membres;
- entretenir la vigueur de l'organisme ou de l'activité;
- générer des idées nouvelles.

Pourquoi ne pas confier à des membres extérieurs au conseil des tâches pour alléger le travail des membres du conseil?

La FSHEQ propose le recrutement en 6 étapes

1. Définir vos besoins
2. Rédiger une description des postes
3. Élaborer une stratégie de recrutement
4. Explorer les différentes tactiques de recrutement
5. Préparer un message de recrutement
6. Planifier le recrutement



Site Internet

Les efforts en valaient la peine malgré les nombreuses embûches et les ajustements nécessaires au déploiement d'un nouveau site internet pour la FSHEQ. Le conseil d'administration l'avait autorisé en 2020. Il a été pleinement opérationnel en 2022-2023. Grâce aux suggestions de nos membres, la FSHEQ a pu faire les ajustements nécessaires.

Notre site Web comporte plusieurs sections accessibles au premier niveau : les informations institutionnelles sur la FSHEQ, son offre de services et son membership, ses programmes, ses concours, ses activités, les activités organisées par ses membres présentées sous forme de liste et de calendrier, ses conférences et ses conférenciers ainsi qu'une section offrant des conseils.

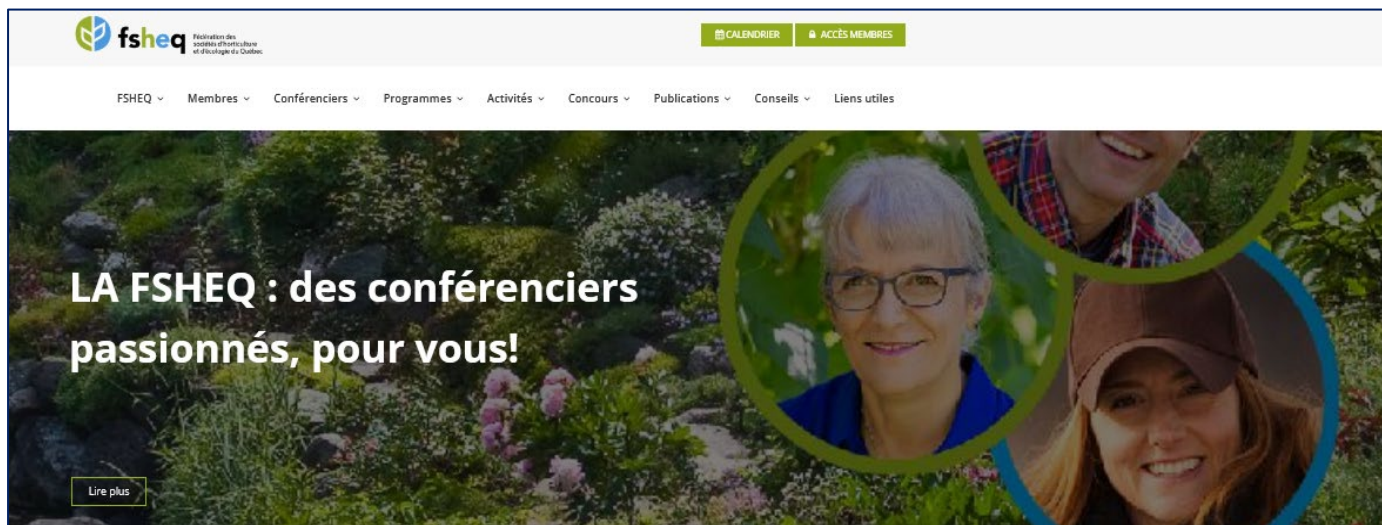
Nombre de pages publiques générées sur le site Web de la FSHEQ

Données relevées le 31 mars 2024

Nombre

Pages régulières en ligne	77
Actualités diffusées*	03
Activités des membres*	282
Fiches horticoles*	243
Emblèmes floraux*	295
Conférenciers*	44
Répertoire des membres*	149
Total	846

* Pages générées par une base de données.



Nombre d'activités publiées sur le site Web de la FSHEQ

Du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.

Conférences	213	75,5 %
Visites	15	5,3 %
Événements spéciaux (échanges de semences, ventes de végétaux, etc.)	25	8,9 %
Ateliers	9	3,2 %
Assemblées générales annuelles	8	2,8 %

Autres

%

12

4,0

Les Journées québécoises de l'horticulture et le Forum sur l'agriculture urbaine

Les Journées québécoises de l'horticulture organisées par la FSHEQ sont un moment privilégié pour mettre en évidence tous les aspects de l'horticulture comme les jardins, la culture des légumes, des fruits, des fleurs, des arbres ou des arbustes fruitiers et d'ornement.

Les Journées de l'horticulture visent la participation citoyenne comme loisir actif de qualité ouvert et accessible à tous peu importe leur âge, leur condition sociale ou leur état de santé.

Elles sont l'occasion pour les citoyens, les sociétés d'horticulture, les centres de formation et d'enseignement, les médias et les entreprises commerciales de parler d'horticulture et d'écologie et de la mettre en pratique.

Elles se sont déroulées du 18 au 28 mai 2023 partout à travers le Québec.



Le Forum sur l'agriculture urbaine est présenté sur notre chaîne YouTube.

Ce Forum répond bien à la mission de la Fédération qui est de sensibiliser la population en générale aux bienfaits de l'horticulture et de l'agriculture urbaine.

Il est présenté grâce à l'appui du programme d'aide financière PAFEL du ministère et coordonné par le Conseil Québécois du Loisir.

<https://www.youtube.com/watch?v=LYMgOAdyLOs&t=35s>



Programmes de la FSHEQ

La Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec, en tant qu'organisme national de loisir, a mis en place des programmes pour développer l'horticulture comme loisir actif de qualité auprès de la population en général et auprès de clientèles particulières afin de permettre leur inclusion.

Ces programmes ont été mis sur pied pour développer des notions en horticulture et en jardinage respectueuses de l'environnement chez des personnes de tous âges et peu importe leur condition sociale pour réduire l'isolement et favoriser l'intégration, pour apprendre à respecter leur environnement et, finalement, pour développer de saines habitudes de vie.

De plus, ces programmes ont une dimension inclusive pour permettre le développement de l'horticulture tant chez les jeunes que les personnes âgées, les personnes en situation d'handicap, de précarité sociale. Ils s'adressent aussi aux populations immigrantes pour favoriser leur intégration et aux communautés des Premières Nations dans le respect de leur culture.

La FSHEQ finance à même ses avoirs propres des projets dans trois secteurs différents : l'initiation des jeunes à l'horticulture, l'horticulture et les aînés, écologie et environnement.

Le conseil d'administration a revu sa façon de noter les projets. En effet, un comité de travail a été mis sur pied a permis l'élaboration d'une grille de notation des projets. Les projets sont analysés et évalués en tenant compte des critères suivants :

- la qualité du projet;
- le potentiel de retombées pour le milieu;
- la mobilisation de la communauté et l'inclusion de clientèles cible;
- la pérennité du projet;
- le budget raisonnable et détaillé;
- l'engagement financier de partenaires ou la contribution de commanditaires locaux.

Nombre de projets présentés à la FSHEQ par programme du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024

Programme Initiation des jeunes à l'horticulture	3
Programme L'horticulture et les aînés	8
Programme Écologie et environnement	4
Total	15

Programme Initiation des jeunes à l'horticulture

Le programme Initiation des jeunes à l'horticulture encourage la réalisation de projets en horticulture avec le concours des organismes horticoles membres de la Fédération. Ce programme développe des notions de base en horticulture chez les enfants de milieu préscolaire, scolaire (primaire et secondaire), des centres de la petite enfance ainsi que des garderies privées. Ces projets en horticulture se font avec le concours des organismes horticoles membres de la Fédération.



Projets de ce programme acceptés en 2023

Groupe horticole Saint- Charles-Bourget

Potager « La bonne soupe ancestrale aux gourganes »

Société d'horticulture de Chicoutimi

Mes premières découvertes au jardin

Programme Horti-Aînés

Ce programme vise à développer la passion de l'horticulture chez les aînés. Ces projets favoriseront un meilleur environnement et permettront aux aînés de vivre une étape de vie active et enrichissante grâce à la participation des organismes horticoles membres de la Fédération.

Projets de ce programme acceptés en 2023

Société d'horticulture d'Alma

Poursuivons avec nos aînés

Société d'horticulture de Dolbeau

Jardin d'intérieur serein

Comité Floralies 2000

Arboretum phase 12

Groupe horticole Saint-Charles-de-Bourget

Pots composés : Explosion estivale dans votre assiette

Les potagers de Repentigny

Autocueillette pour membres de l'ADSMQ

Programme Écologie-Environnement

Ce programme vise à encourager ses membres à développer des pratiques écologiques et à promouvoir la protection de l'environnement. Par ce programme, la FSHEQ désire susciter chez ses membres des changements de comportements et les inciter à poser des gestes écologiques

Projets de ce programme acceptés en 2023

Société d'horticulture et d'écologie de Prévost

Faire pousser des monarches phase II

Société d'horticulture d'Alma

Plantation d'arbres au Havre de l'Hospitalité

Société d'horticulture de Dolbeau-Mistassini

J'ai le pouce « vert » ma réussite



Société d'horticulture environnementale des Villes de l'Île-Perrot

Potager surélevé et jardin de fleurs à couper

Société d'horticulture de Saint-Gédéon

Tomates en vedette (la suite 4^e année) et bacs fleuris

Cercle des mycologues du Saguenay

Mini potager sans jardin

Société d'horticulture de Saint-Félicien

Fabrique de Saint-Méthode

Terravie

Jardin communautaire écotouristique et éducatif



ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS EN 2023-2024

Représentation

La représentation, c'est aussi le développement et la pérennité de partenariats. La Fédération a le grand privilège d'avoir ses bureaux au Regroupement Loisir et Sport du Québec. Ce sont plus de cent cinquante organismes qui ont des missions complémentaires dans un même lieu.

Par conséquent, la FSHEQ profite de toutes les occasions pour étendre son réseau. En effet, plusieurs de ces organismes ont des besoins similaires. Les échanges sont donc fructueux afin de trouver des partenariats et de partager des expériences et des ressources.

Direction du loisir, du sport et de l'activité physique – MEQ

La Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec est reconnue comme un organisme national de loisir par le ministère de l'Éducation. Ses liens fonctionnels sont avec la Direction du loisir, du sport et de l'activité physique (DSLAP). Un conseiller lui est directement assigné. Les contacts sont fréquents et permettent des échanges fructueux avec le ministère pour faire progresser l'horticulture comme loisir.

La FSHEQ rend compte annuellement de ses résultats au ministère. En effet, la reddition de compte est rigoureuse et la FSHEQ s'y conforme malgré ses ressources réduites.

Conseil québécois du loisir

La FSHEQ est un membre actif du Conseil québécois du loisir. Elle participe aux assemblées générales de l'organisme et assiste à toutes les activités proposées. En participant à ces activités, la FSHEQ crée des liens avec les autres organismes de loisir. En travaillant avec ses pairs, la Fédération apprend de leurs expériences et adopte de nouvelles façons de faire.

De plus, le président a participé à certains comités du CQL dont en particulier celui de la gouvernance.

Ce comité a proposé de nouveaux programmes.

Le CQL et ses membres ont également été affectés par la pandémie depuis trois ans. C'est pourquoi il a fait des représentations auprès du gouvernement pour faire mieux reconnaître le bénévolat. Cela s'est traduit par une vaste campagne intitulée :

Le bénévolat, un service essentiel.

Une campagne de sensibilisation a été publicisée sur les réseaux sociaux et la FSHEQ y a participé.

Regroupement Loisir et Sport du Québec

La FSHEQ a ses bureaux dans les locaux du Regroupement Loisir et Sport du Québec. En tant que membre, elle utilise plusieurs de leurs services comme le service de la paie, des affaires juridiques, de l'approvisionnement, de l'imprimerie, du courrier et de l'entreposage.

Le RLSQ gère les ressources humaines de la FSHEQ ainsi que ses entrées de données financières. En utilisant leurs services, la FSHEQ reçoit un service personnalisé et mieux adapté à ses besoins. C'est le RLSQ qui gère le programme Placement Loisir.

La Corporation des Fleurons du Québec

La FSHEQ est un membre fondateur de la Corporation des Fleurons du Québec et possède un siège sur le conseil d'administration. La mission des Fleurons est complémentaire à celle de la FSHEQ. La mission des Fleurons est d'organiser, soutenir et développer le programme de classification horticole pour les municipalités québécoises.

Le programme a des retombées sur les plans social (santé, bien-être, fierté), économique (développement de l'industrie horticole et attractivité du territoire pour entrepreneurs) et environnemental (verdissement urbain). Sur le plan touristique, les retombées touchent l'amélioration du paysage et la hausse de la fréquentation touristique grâce au label des Fleurons, dont la valeur est reconnue et appréciée des visiteurs québécois, canadiens et étrangers.

Le président de la FSHEQ a participé en 2023-2024 à chacune des séances du conseil d'administration de la Corporation des Fleurons du Québec et à l'assemblée générale. De plus, la FSHEQ participe au jury qui décerne les Prix en mobilisation citoyenne. Ce Prix est identifié à la FSHEQ. La remise a lieu lors de la soirée gala de la Corporation des Fleurons en novembre de chaque année.

Depuis maintenant cinq ans, La Corporation des Fleurons du Québec se sont associés avec la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec pour récompenser chaque année deux municipalités qui se démarquent par des projets horticoles portés par des bénévoles. C'est donc avec fierté que La Corporation des Fleurons du Québec ont remis, avec la participation de M. Réjean Paradis, président de la FSHEQ, les prix Reconnaissance pour la plus belle mobilisation citoyenne à Saint-Marc sur Richelieu pour les municipalités de 5,000 habitants et moins et Laval pour plus de 5,000 habitants. Le dévoilement officiel a eu lieu lors du gala à Saint-Hyacinthe le 2 novembre 2023.

Québec Vert

Afin d'assurer son leadership, la FSHEQ a aussi développé des liens avec l'industrie représentée par Québec vert. Cette organisation prend position ou émet des politiques pour l'industrie dans les domaines qui la touchent. En travaillant avec l'industrie, la FSHEQ peut informer ses membres des dernières tendances en horticulture. De plus, cela lui permet d'obtenir des avantages non négligeables pour ses membres. La FSHEQ est invitée à chaque année à l'Expo Québec vert, qui regroupe en novembre les représentants de l'industrie. Cette année, la rencontre a eu lieu à Saint-Hyacinthe.

Fondation René-Paquet pour l'horticulture et l'écologie

La Fondation René-Paquet pour l'horticulture et l'écologie a été créée en 2007 et est enregistrée comme organisme de bienfaisance. Depuis ses débuts, la Fondation bénéficie de l'appui de la Fédération tant en matière de ressources humaines que de soutien administratif.

La Fondation a comme objectif de soutenir des activités reliées à l'horticulture et à l'écologie en partenariat avec la FSHEQ. Depuis sa création, la Fondation a distribué plus de 6 000 \$ en bourse à plus de 20 bénéficiaires dont la plupart sont des étudiants en agriculture au Québec. Elle remet annuellement le Prix Yves-Chantal qui souligne une activité récurrente effectuée par une société membre de la Fédération avec des jeunes.

La Fondation a proposé à la Fédération d'encadrer leur collaboration par un protocole d'entente qui servirait de référence pour les dirigeants de chacun des organismes. Cette entente est acceptée par les deux parties.

Services

Conseils

La Fédération est une source d'information pour ses membres et le grand public en général. Elle offre des conseils par téléphone ou par courriel à ses membres, ses partenaires et le grand public. La FSHEQ répond annuellement à plus de 2 500 demandes d'information. Ses services sont accessibles cinq jours semaine toute l'année.

Les demandes concernent des informations sur l'horticulture, les services aux membres, des informations sur les conférenciers et le site Web. De plus, le grand public contacte la FSHEQ pour obtenir des conseils en horticulture, trouver des fournisseurs ou identifier des plantes dans leur jardin et des conseils d'entretien.

Le site Web de la FSHEQ contient une section entièrement consacrée à une offre de conseils. Cette section comporte des conseils en agriculture urbaine, en horticulture, de même qu'en écologie. La FSHEQ offre des renseignements sur la gestion d'un organisme sans but lucratif et sur le bénévolat.

Assurances

La Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec en tant qu'organisme national de loisir membre du Regroupement Loisir et Sport du Québec (RLSQ) offre à ses membres deux programmes d'assurances à prix exceptionnel. Il y a deux types de produits d'assurances offerts aux membres de la FSHEQ :

- le programme Assurances administrateur et dirigeant;
- le programme Responsabilité civile générale.

Formations et conférences

Mais le grand apport de la FSHEQ est sa liste de conférenciers. En effet, ses membres puisent dans les ressources de 44 conférenciers pour offrir à leurs membres des formations de qualité dans un vaste bassin.

Répertoire des emblèmes floraux

La FSHEQ a le mandat d'accréditer les emblèmes floraux au Québec et en constituer un répertoire. Qu'il s'agisse d'une municipalité, d'une société ou de toute autre organisation qui souhaite être représentée par un emblème floral, la FSHEQ remet un certificat d'attestation officielle après l'examen du dossier. L'attestation est valide pour cinq ans à un faible coût.

Mentionnons que les fleurs emblématiques ne font l'objet d'aucun recensement du Gouvernement du Québec. La Fédération est la seule organisation à répertorier les emblèmes floraux du Québec.

Le Répertoire des emblèmes floraux du Québec peut être consulté en ligne sur le site Web de la FSHEQ. On y compte 295 emblèmes recensés.

Répartition des emblèmes floraux selon le type d'organisme

Données répertoriées le 31 mars 2024 provenant du *Répertoire des emblèmes floraux* sur le site Web de la FSHEQ.

	Nombre	%
Municipalités	212	72,2 %
Sociétés d'horticulture	83	27,8 %
Total	295	100,0 %

Communications

Publications

De même, la FSHEQ diffuse ponctuellement des infolettres, informe ses membres au moyen d'actualités sur son site Web, de publications sur sa page Facebook, de communiqués et de vidéos sur son compte YouTube.

Site Web : fsheq.com

Selon Google Analytics, une moyenne mensuelle de 46 448 pages a été enregistrée sur le site Web de la FSHEQ entre le 1er avril 2023 au 24 mars 2024, et ce, par 3520 visiteurs uniques pour 9829 visites par mois, générant plus de 217 1521 hits (événements Web).

Chaque utilisateur a visité environ 5 pages pour un temps moyen de 2,94 minutes par visite.

En ce qui concerne les entrées sur le site Web, le trafic provenant d'une saisie directe d'URL (adresse du site) est de l'ordre de 91,08 %, celui provenant de moteurs de recherche reconnus par Google Analytics (Google, Bing, Yahoo, etc.) représente 6,27 %, celui généré par une source extérieure; réseaux sociaux, Facebook, Instagram, Twitter, YouTube, etc.) ou par un autre site Web référant le site Web de la FSHEQ (une société d'horticulture, le blogue du Jardinier paresseux, etc.) est de 1,92 %, tandis que celui provenant d'autres sources de trafic non identifiées est de 0,73 %.

Fréquentation du site Web de la FSHEQ

Données fournies par Google Analytics. Du 1^{er} avril 2023 au 24 mars 2024.

Mois	Nb de Pages vues	Visiteurs uniques	Nombre de visites	Visites par visiteurs	Durée par visite	Nombres de hits	Hits par visite
avril-23	38 999	2615	3618	1,38	3,71 m	180 528,00	49,89
mai-23	77 271	2999	4465	1,48	3,42 m	245 373,00	54,95
juin-23	61 004	2477	3536	1,42	3,42 m	183 485,00	51,89
juil-23	94 405	2176	3212	1,47	3,10 m	192 363,00	59,88
août-23	52 617	2078	3126	1,50	3,32 m	165 417,00	52,91
sept-23	50 027	2154	3304	1,53	2,95 m	170 223,00	51,52
oct-23	55 336	2765	3118	1,50	3,05 m	165 417,00	52,91
nov-23	13 281	2991	4278	1,42	2,62 m	607 627,00	142,10
déc-23	35 093	2969	4159	1,40	1,95 m	148 889,00	35,79
janv-24	22 722	5039	6797	1,34	2,98 m	156 896,00	23,08
févr-24	29 961	9532	13226	1,38	2,07 m	183 291,00	13,85
mars-24	26 663	4449	65106	1,46	2,58 m	206 324,00	31,71
Total	557 379	42 244	117 945	17	35,17 m	2 605 833	620

* Évènements : chargement d'une page, page active pendant au moins une seconde, interaction avec le site Web, défilement de 90 % de l'écran, clic vers un autre domaine, première visite sur le site, téléchargement d'un fichier, recherche sur le site avec résultats.

Infolettre

Au 31 mars 2023, l'infolettre de la FSHEQ comptait 506 abonnés. Du 1er avril 2023 au 31 mars 2024, 10 infolettres ont été expédiées représentant un total de 10 sujets. 3 470 courriels ont été expédiés et 65,8 % de ces courriels, soit 2283, ont été consultés par les destinataires.

Répartition du rubriques de l'infolettre de la FSHEQ

Du 1er avril 2023 au 31 mars 2024. Données fournies par Mailchimp.

Activités, programmes et concours de la FSHEQ	5	50,0 %
Gouvernance et membership de la FSHEQ	2	20,0 %
Promotion des outils de communications de la FSHEQ	2	20,0 %
Autres	1	10,0 %
Total	10	100,0%

Réseaux sociaux

• Facebook

Au 31 mars 2024, le compte Facebook de la FSHEQ comptait 2 643 abonnés, ce qui représente une hausse de 149 abonnés depuis l'an dernier. Les publications diffusées pour la période du 1er avril 2023 au 31 mars 2024 ont généré une couverture de 12 100 comptes ayant vu l'un des contenus de la page.

Répartition des interactions de la page Facebook de la FSHEQ

Du 1er avril 2023 au 31 mars 2024. Données fournies par Facebook

Réactions/Mentions J'aime, commentaires et partages	6 700
Mentions j'aime et réactions	7 200
Clics sur un lien	4 400

76,5 % des personnes abonnées sont des femmes et 23,5 % des hommes. La répartition des utilisateurs est de 10% chez les 25-34 ans, les 90% restants dans les 35 ans et plus. 98,3 % des abonnés demeurent au Canada dont 20,8 % dans les villes de Montréal, Laval et Québec.

• Youtube

La chaîne Youtube de la FSHEQ comporte 89 abonnés. Pour 2023-2024, les vidéos diffusées sur la chaîne ont été vue 1028 fois.

La chaîne totalise 19 vidéos, pour un total de 5918 vues et 644,1 heures de visionnage par notre audience.

L'audience est constituée de 40,3% de femme et 59,7 d'hommes.

Répartition des vues selon le type d'appareil

Du 1er avril 2023 au 31 mars 2024. Données fournies par YouTube

Ordinateur	46,30 %
Tablette	14,50 %
Mobile	27,60 %
Téléviseur	11,60 %

Matériel imprimé

Dans le cadre des Journées québécoises de l'horticulture du 18 au 28 mai 2023, la FSHEQ a produit une affiche qui a été imprimée à 1 000 exemplaires qui ont été distribuées à travers le Québec.

L'édition 2023 de la publication Des jardins à visiter a également été distribuée en version condensée par le biais des organismes membres et lors de certains événements.

Les journées
québécoises de

Un loisir
écoresponsable
et accessible!

5^e
Édition

**l'horti-
culture**

18 au 28 mai 2023

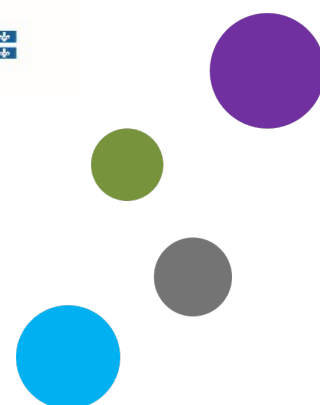
Fédération des sociétés d'horticulture
et d'écologie du Québec

En collaboration avec les sociétés d'horticulture et les jardinerias du Québec

FORUM / 26 MAI 2023 / 9 H
Consultez notre page Facebook

Devenez membre de l'une de nos sociétés d'horticulture
Pour plus d'information, consultez leurs activités sur notre site internet

fsheq.com



Reconnaissance des membres

Par l'organisation de concours annuels et la remise de prix, la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec souhaite mettre en valeur la contribution de ses membres à l'essor de l'horticulture au Québec, en soulignant leur pratiques originales et innovantes en matière d'horticulture, d'écologie et d'ornithologie.

Elle organise trois concours annuels : le concours Marie-Victorin, le méritas Suzanne-Brûlotte et le concours de photos Gisèle-Lamoureux. La dénomination des concours honore la contribution exceptionnelle de personnalités qui se sont démarquées dans leurs domaines respectifs.

- **Concours Marie-Victorin**

Le Concours Marie-Victorin vise à valoriser les réalisations horticoles, écologiques ou environnementales des membres de la FSHEQ dans leur milieu. Il a été créé par la Fédération en hommage au Frère Marie-Victorin, fondateur du Jardin botanique de Montréal et auteur de la Flore laurentienne.

- Récipiendaire en 2023 : Groupe horticole de Saint-Charles-de-Bourget.

- **Méritas Suzanne-Brûlotte**

Le Méritas Suzanne-Brûlotte en ornithologie a pour objectif de mettre en valeur les réalisations ayant contribué à la promotion de l'ornithologie.

Ce méritas honore la mémoire de Suzanne Brûlotte qui a consacré sa carrière au monde des oiseaux en publiant plus de 25 livres sur le sujet.

- Aucune candidature n'a été reçue en 2023.

- **Concours de photos Gisèle-Lamoureux**

Le concours de photos Gisèle-Lamoureux a pour objectif de faire la promotion de la richesse de la biodiversité, du respect de l'environnement et de la pratique de l'horticulture comme loisir de santé par le biais de photographies. Le concours porte le nom de Gisèle Lamoureux en mémoire de cette photo- graphe, botaniste et écologiste québécoise qui a publié neuf guides d'identification sur les plantes sauvages. Le thème du concours de 2023 portait sur les beaux arrangements floraux d'été.



• **Réceptaires en 2023 :**

Première position :

Denis Giroux
Société d'horticulture et d'écologie de Delson
et Club horticole de Cowansville

Titre : La maison des gnomes.



Deuxième position :

Denis Giroux
Société d'horticulture et d'écologie de Delson
et Club horticole de Cowansville

Titre : *Équilibre précaire.*

Troisième position :

Maryse Poirier
Société blainvilloise
d'horticulture

Titre : *Se la couler douce*



PERSPECTIVES

L'entente avec le ministère de l'Éducation demande à la Fédération de revoir sa gouvernance et le conseil d'administration devra le faire au cours de la prochaine année. Cette nouvelle gouvernance reverra la composition du conseil d'administration qui devra compter des membres indépendants.

Nous continuerons d'être à l'écoute de nos membres et à leur offrir plus de services adaptés à leurs besoins. Nous continuerons également de nous assurer que l'horticulture soit mieux identifiée comme un loisir actif par tous les niveaux de gouvernement tout en reconnaissant le volet « santé » comme essentiel.

C'est donc en assumant son leadership en horticulture que la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec pourra faire profiter à toutes les Québécoises et à tous les Québécois des retombées de ce domaine d'activité.





Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec
7665, boulevard Lacordaire
Montréal (Québec) H1S 2A7
Téléphone : 514 252-3010
Courriel : fsheq@fsheq.com
Site Web : fsheq.com